

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 SEPTEMBRE 2024

PERSONNEL

Appel public.

Appel public en vue de la constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires : désistement de lauréats.

Engagement.

1. Prolongation de l'engagement contractuel d'agents civils.
2. Engagement d'un dessinateur en construction : désistement.

Démission d'un sapeur-pompier volontaire.

Fin de la dispense de service d'un sapeur-pompier professionnel.

Evaluation du personnel.

Prise d'acte d'évaluations de membres du personnel opérationnel.

Fonctions supérieures.

1. Désignation pour l'exercice de fonctions supérieures.
2. Prolongation de cinq désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Promotions.

1. Promotion au grade de Sergent professionnel : désignation du jury.
2. Promotion au grade de Sergent volontaire : lancement et désignation du jury.

Nomination à titre définitif / prolongation de stage de stagiaires sapeurs-pompiers professionnels.

1. Nomination à titre définitif de sept sapeurs-pompiers professionnels.
2. Prolongation de stage de deux sapeurs-pompiers professionnels.

Nomination à titre effectif / prolongation de stage de stagiaires sapeurs-pompiers volontaires.

Prolongation de stage suivie de la nomination à titre effectif de deux sapeurs-pompiers volontaires.

Suspension de la nomination à titre effectif de deux sapeurs-pompiers volontaires (prolongations).

Demandes d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

Décision d'accorder l'autorisation à neuf membres du personnel opérationnel d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 17 septembre 2024 en ce qui concerne les activités autres que le volontariat dans une autre zone, et d'une durée correspondant à la période de la nomination temporaire en ce qui concerne le cumul avec la fonction de membre du personnel volontaire d'une autre zone.

Réaffectations pour raisons médicales.

1. Réaffectation temporaire de deux membres du personnel opérationnel (ratification).
2. Fin de réaffectation temporaire de deux membres du personnel opérationnel (ratification).

Réintégration définitive d'un sapeur-pompier professionnel.

Maladies professionnelles.

1. Projet de décision dans le cadre d'une maladie professionnelle.
2. Décision définitive dans le cadre d'une maladie professionnelle.

Opt-out.

Décision de conclure avec deux membres du personnel pompier professionnel une convention d'opt-out afin qu'ils puissent prêter jusqu'à 10 heures additionnelles par semaine, en sus de la moyenne hebdomadaire de 38 heures par semaine, pour assurer des interventions ou des services de garde en caserne.

PROCEDURES

Prise d'acte et décision d'acquiescement à l'arrêt de la Cour du Travail de Liège du 2 septembre 2024 rendu dans le cadre du dossier « Récupération des heures prestées par les délégués syndicaux en dehors de leur temps de travail normal ».

CONVENTIONS

Ratification des conventions établies avec les clubs du R. Standard de Liège (pour le stade ainsi que pour le centre d'entraînement), du R.F.C. Liège, du R.F.C. Seraing, relatives à la sécurité lors des matchs de football durant la saison 2024-2025.

INFRASTRUCTURES

Stratégie immobilière : Avenir du poste du Sart-Tilman.

- Décision d'approuver la réalisation des travaux nécessaires sur le poste actuel du Sart-Tilman dans l'attente de la construction d'un nouveau poste.
- Décision de principe de procéder à l'achat du terrain adjacent au poste du Sart-Tilman existant afin d'y construire un nouveau poste.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2^E SEMESTRE 2024

Décision de fixer la date de l'Assemblée générale ordinaire du 2^e semestre 2024 au jeudi 28 novembre 2024 à 16 heures et d'arrêter son ordre du jour comme suit : Approbation du Plan stratégique 2023-2025 – Evaluation 2024.

APPROBATION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DU SECOND SEMESTRE 2024 D'INSTITUTIONS TIERCES DONT LIEGE ZONE 2 IILE-SRI EST MEMBRE

Assemblée générale ordinaire de l'INTERCOMMUNALE IMIO.

Décision d'approbation de l'ensemble des points inscrits à l'ordre jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'INTERCOMMUNALE IMIO du 5 novembre 2024.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 16 SEPTEMBRE 2024

PERSONNEL

Bien-être des travailleurs.

Suivi de deux points soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs :

- Prise d'acte de l'avis du Comité du 4 juin 2024 sur le dossier relatif à l'acquisition de 3 autopompes multifonctionnelles + 1 en option et décision de donner un accord de principe à l'acquisition de ces véhicules.
- Prise d'acte de l'avis du Comité du 9 juillet 2024 sur le dossier relatif à l'acquisition de bottes « feu » et de « bottines de sécurité » et décision de donner un accord de principe à l'acquisition de ces équipements pour l'ensemble du personnel opérationnel.

Absences pour maladie.

1. Prise d'acte du relevé des mises en disponibilité.
2. Prise d'acte des statistiques d'absentéisme.
3. Prise d'acte de l'évolution comparative cadre/effectif.
4. Prise d'acte de la reprise de travail à mi-temps médical d'un membre du personnel civil et de deux membres du personnel pompier professionnel.

Accidents du travail.

1. Acceptation d'accident(s) du travail.
2. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
3. Consolidation d'accident(s) du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
4. Refus de reconnaissance de quatre accidents du travail.
5. Classement sans suite du dossier d'un agent qui n'a pas marqué son accord sur les propositions qui lui ont été soumises et n'entreprend aucune démarche particulière.

Congés et dispenses de service.

1. Ratification de l'octroi d'un congé (non rémunéré) pour motifs impérieux d'ordre familial à 5 membres du personnel pompier professionnel pour l'accueil de leurs enfants durant les périodes de vacances scolaires et à 1 membre du personnel pompier professionnel pour l'accueil de ses enfants en dehors des périodes de vacances scolaires.
2. Interruptions de carrière :
 - a. Interruption complète de leur carrière dans le cadre du régime général accordée à 2 membres du personnel pompier professionnel.
 - b. Réduction d'1/5^e de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 1 membre du personnel pompier professionnel.
 - c. Réduction d'1/10^e de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 1 membre du personnel civil.
 - d. Réduction d'1/5^e de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé pour assistance médicale accordée à 1 membre du personnel civil.
3. Octroi du congé visé à l'arrêté royal du 1^{er} juin 1964 fixant la position administrative de certains agents des administrations de l'Etat qui accomplissent, en temps de paix, des prestations militaires ou des services en exécution de la loi du 3 juin 1964 portant le statut des objecteurs de conscience, à 1 membre du personnel pompier professionnel ayant été rappelé dans le cadre du déploiement de la Réserve Entraînée.
4. Octroi d'une absence de longue durée pour raisons personnelles à 2 membres du personnel pompier professionnel.
5. Congés pour stage dans le secteur public :

- a. Octroi d'une nouvelle période de congé (non rémunéré) pour accomplir un stage dans une fonction au sein d'un service public à 1 membre du personnel pompier professionnel.
- b. Octroi d'un congé (non rémunéré) pour accomplir un stage dans une fonction au sein d'un service public à 1 membre du personnel pompier professionnel.

Traitements.

1. Allocations de diplôme :
 - a. Suppression de l'allocation de diplôme de sergent à 2 caporaux professionnels.
 - b. Octroi de l'allocation de diplôme de caporal à 1 sapeur-pompier professionnel.
2. Octroi d'une évolution de carrière à 2 membres du personnel civil.

Pensions.

1. Prise d'acte de la mise à la pension prématurée définitive pour inaptitude physique d'1 sapeur-pompier professionnel.
2. Prise d'acte de la mise à la pension prématurée temporaire pour inaptitude physique d'1 sapeur-pompier professionnel.

Procédures.

Prise d'acte et décision d'acquiescement à 2 jugements du Tribunal du travail de Liège rendu dans le cadre de dossiers « accident du travail ».

Formations.

1. Prise d'acte de l'échec de 5 membres du personnel opérationnel professionnel au renouvellement du brevet AMU.
2. Prise d'acte de la réussite de 8 membres du personnel opérationnel professionnel au renouvellement du brevet AMU.
3. Prise d'acte de la réussite de 2 ouvriers à la formation « Technique d'entretien d'un bâtiment ».
4. Prise d'acte de la réussite de 2 ouvriers à la formation « Pratique de réparation en carrelage ».
5. Prise d'acte de la réussite d'1 Adjudant professionnel à la formation « Radioprotection des intervenants en situation d'urgence radiologique ».
6. Prise d'acte de la réussite du Chef de bureau comptable à la formation « Management des pouvoirs locaux ».
7. Prise d'acte de la réussite d'1 Capitaine professionnel au brevet M02.
8. Prise d'acte de la réussite de 5 membres du personnel opérationnel professionnel au certificat FOROP1.
9. Prise d'acte de la participation d'1 ouvrier à la formation « Affirmez-vous tout en respectant l'autre ».
10. Prise d'acte de la participation de 3 membres du personnel civil à la formation « Consignation des installations en pratique ».
11. Prise d'acte de la participation d'1 Major professionnel à la formation « Recyclage DIRPCOps - Mise en situation planification d'urgence et d'intervention ».
12. Prise d'acte de la participation d'1 Major professionnel à la formation « ETS ».
13. Prise d'acte de la participation d'1 conseiller en prévention interne au colloque « Protéger la santé mentale et physique des intervenants ».
14. Prise d'acte de la participation des 2 conseillers en prévention interne au webinaire « Les différentes phases de l'incendie ».
15. Prise d'acte de la participation de 52 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Initiation nageur sauveteur aquatique ».
16. Décision d'autoriser l'inscription d'agents à la formation « Clés pour comprendre le statut syndical ».
17. Décision d'autoriser l'inscription de 8 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Bonnes pratiques d'hygiène en cuisine professionnelle ».

18. Décision d'autoriser l'inscription de la juriste et du Directeur des Ressources Humaines à la séance d'information « Les nouveaux principes généraux de la fonction publique locale et provinciale ».

FINANCES

Facturation : Décision de répondre favorablement à une demande de mise en non-valeur sollicitée par une commune associée.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'un conteneur « Unité mobile de décontamination (UMD) » : attribution du marché.
2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de PC portables : attribution du marché.
3. Marché public de services ayant pour objet l'entretien et la remise à niveau d'une autopompe (P209) : attribution du marché.
4. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de cinq véhicules polyvalents avec lift : approbation des conditions et du mode passation du marché.
5. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de bottes « Feu » : approbation des conditions et du mode passation du marché.
6. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de bottines de sécurité : approbation des conditions et du mode passation du marché.
7. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de quatre autopompes multifonctionnelles : approbation des conditions et du mode passation du marché.
8. Marché public de services ayant pour objet le renouvellement de l'infrastructure informatique du dispatching (incluant la création d'un site de repli) : approbation des conditions et du mode passation du marché.

MATERIEL

Déclassement de casques MSA F2 Xtrem : décision de déclasser le matériel et mise en vente du matériel ainsi déclassé selon la procédure suivante : les communes associées seront d'abord interrogées, si aucune offre n'est reçue, le matériel en question sera alors mis en vente à l'intention des Zones de Secours qui pourront l'acquérir selon le principe du plus offrant, moyennant certaines conditions à respecter.

DEMANDE DE STAGE

Décision d'autoriser, dans le cadre d'études secondaires au Centre scolaire Sainte-Julienne de Fléron, un stage d'observation en milieu professionnel au sein de la Caserne Ransonnet.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR B DU 16 SEPTEMBRE 2024

PERSONNEL

Engagement.

Prise d'acte de l'entrée en fonctions effective de 6 sapeurs-pompiers volontaires stagiaires.

Pensions.

Prise d'acte de la mise à la pension prématurée définitive pour inaptitude physique d'1 sergent professionnel nommé à titre définitif.